



MODALITÉ PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

La formation vise l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice de la plongée en autonomie, la maîtrise de savoirs théoriques, et prépare dans le même temps aux épreuves de sélection du DEJEPS plongée subaquatique.

Elle est assurée par des équipes pédagogiques composées de professionnels.

Elle propose 5 blocs de compétences:

- Réglementaire
- Pédagogique
- Théorique
- Technique
- Physique

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Formation moniteur de plongée aptes à encadrer et enseigner en club de plongée et à exercer leurs missions dans le cadre réglementaire du Code du sport en France et à l'étranger.

ORGANISATION DES DIPLÔMES

La formation se déroule sur 12 semaines en 2 périodes. Elle articule des apprentissages théoriques et pratiques avec des mises en situations pratiques accompagnées.

Les épreuves d'examen se déroulent en contrôle continu et en examen ponctuel à partir du niveau 4.

PUBLICS VISÉS

- Sportif aquatiques expérimentés avec une forte motivation pour l'accompagnement et la transmission des connaissances.